



**DELIBERATION N° 23/001 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 14 DÉCEMBRE 2022**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE
DI U 14 DI DICEMBRE DI U 2022**

REUNION DU 8 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le huit mars, la Commission Permanente, convoquée le 27 février 2023, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean BIANCUCCI à M. Paul-Joseph CAITUCOLI
Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
M. Saveriu LUCIANI à Mme Julia TIBERI
Mme Nadine NIVAGGIONI à M. Romain COLONNA
M. Hyacinthe VANNI à Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la Covid-19,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,

VU le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,
SUR rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 14 décembre 2022, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 8 mars 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE**REUNION DU 14 DECEMBRE 2022**

Le 14 décembre 2022, à 14 heures 45, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis en mode mixte.

La présente réunion se tient sous son format délibérant.

Sont présents :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse,

**M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,**

Mmes et MM. Paul-Joseph CAITUCOLI et Christelle COMBETTE.

Sont présents en mode Teams :

MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI et Mme Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

**Mme Véronique ARRIGHI par M. Paul-Joseph CAITUCOLI,
Mme Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE,
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS par M. Jean BIANCUCCI,
M. Romain COLONNA par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,**

Assistent également à la réunion :

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale,

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation,

Mme Flora MATTEI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse.

La Présidente de l'Assemblée de Corse procède à l'appel nominal à l'issue duquel elle ouvre la séance. Elle précise que deux **des commissions organiques** se sont réunies dans la matinée et qu'elle ne dispose pas, en conséquence, des rapports correspondants. Elle rappelle que le nombre de dossiers qu'il convient d'examiner est particulièrement important et sollicite de la part des élus de la rigueur et de la concision.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

RAPPORT 396

Raportu n^u 396 : Approvazione di u prucessu verbale di a Commissione Permanente di u 23 di nuvembre di u 2022.

Rapport n° 396 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 23 novembre 2022.

La Présidente MAUPERTUIS présente le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2022 et demande **aux commissaires** de lui faire part de leurs remarques et objections éventuelles.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

GHJUVENTÙ - ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITES SPORTIVES

RAPPORT 342

Raportu n° 342 : Agenza Naziunali di u Sport : Fondu tarritorialli 2022 - 2^{du} raportu.

Rapport n° 342 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2022 - 2^{ème} rapport.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un avis favorable.

Mme COMBETTE souligne que le versement de trois cent mille euros (300 000 euros) destinés au Comité Olympique et Sportif de Corse (CROSC) n'est pas intervenu courant juillet. Celui-ci était suspendu dans l'attente de l'engagement de pourparlers entre **la Collectivité de Corse** et le CROSC. Elle fait également mention d'une aide de cent cinquante mille euros (150 000 euros). Ces difficultés sont désormais aplanies et un accord verbal a été conclu. Elle souhaite connaître la date à laquelle les mandatements interviendront, une partie de ces crédits étant destinée à être reversée aux différentes ligues.

M. BENEDETTI dit que la somme en cause, soit 300 000 euros, a été placée sous séquestre et que l'audit diligenté par **la Collectivité de Corse** est intervenu dans le cadre d'une affaire de malversations à connotation pénale. Il s'étonne que les conclusions de celui-ci n'aient pas été communiquées aux élus. Le rapport fait uniquement état d'un échange avec les services du ministère des Sports. Par ailleurs, **la Collectivité de Corse** semble avoir opté pour une subrogation et des

sommes ont été versées. Aussi, l'exécutif est tenu de délivrer des explications circonstanciées **aux commissaires**.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA confirme qu'un audit a été diligenté et réalisé nonobstant les entraves rencontrées par les sapiteurs pour recueillir certaines informations de la part des dirigeants du CROSC. Il sera présenté aux élus très prochainement. Des négociations ont permis d'aboutir avec les responsables du comité considéré. Les subventions portant sur les exercices 2021 et 2022, une partie portant sur les Jeux des Iles, seront versées sous réserve de présentation des pièces justificatives. En revanche, l'ensemble des justificatifs s'agissant des 150 000 euros ont été produits et les versements sont intervenus.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE et Jean-Martin MONDOLONI.

**POUR : 7
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 5**

VITA ASSUCIATIVA / VIE ASSOCIATIVE

RAPPORT 343

Raportu n^u 343 : Scumpartera di a ricetta culligata à u fondu naziunale d'accunciamentu di u territoriu.

Rapport n^o 343 : Répartition de la recette relative au Fonds National Aménagement du Territoire (FNADT).

Il est procédé à la présentation du rapport par **Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA**.

Un avis favorable a été délivré par **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**.

Le rapport est soumis aux suffrages **des commissaires**.

Sont absents : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'a pas participé : M. Paul-Félix BENEDETTI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 1**

SUCIALE E SALUTE / SOCIAL ET SANTE

RAPPORT 351

Raportu n^u 351 : Aghjustu n^u 6 à a cunvinzioni stabilita trà a Cullittività di Corsica è u sirvizi di privinzioni spicializata « Marie Renucci » gistitu da a fidirazioni di l'associ laichi è d'aducazioni permanenti di Pumonti (FALEP).

Rapport n° 351 : Avenant n° 6 à la convention établie entre la Collectivité de Corse et le service de prévention spécialisée « Marie Renucci » géré par la fédération des associations laïques et d'éducation permanente du Pumonti (FALEP).

Le présent rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA**.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI prend acte de ce rapport et interroge **la Conseillère exécutive** concernant la prise en charge de ces problématiques dans le Cismonte.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA rapporte que l'association LEIA assure le traitement de ces questions en Haute-Corse. Une convention a été établie entre cette structure et **la Collectivité de Corse**.

La Présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 352

Rapport n° 352 : Approvu di a cunvinzioni plurianninca d'ughjittivi trà a Cullittività di Corsica è u Cunsigliu dipartimentali di l'Accessu à u Drittu (CDAD2A) di Pumonti.

Rapport n° 352 : Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 entre la Collectivité de Corse et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD2A) du Pumonte.

Mme GUIDICELLI-SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La Présidente de l'Assemblée de Corse sollicite les suffrages des commissaires.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 365

Rapport n° 365 : Urganizazione di u cullocchju CPEF 2023 è di a settimana di a salute sessuale.

Rapport n° 365 : Organisation du colloque CPEF 2023 et de la semaine de santé sexuelle.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI SBRAGGIA.**

La Commission pour les Politiques de la Santé et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont donné, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met aux voix le rapport.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu

LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 367

Rapportu n° 367 : Custituzione è adesione à l'associu Corsica strategia in salute sessuale (C3S).

Rapport n° 367 : Constitution et adhésion à l'association Corse Stratégie en santé sexuelle (C3S).

Mme GUIDICELLI SBRAGGIA présente le rapport.

La Commission des Politiques de la Santé a délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente de l'Assemblée de Corse**.

Sont absents : M. Jean BIANCUCCI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GENERALE**RAPPORT 341**

Raportu n° 341 : Approvu di i patti di transazione da scioglie e lite rilative à l'esecuzione di i mercati di travagli di custruzione di una mediateca in Santa Lucia di Tallà.

Rapport n° 341 : Approbation des protocoles transactionnels relatifs à la résolution des litiges nés de l'exécution des marchés de travaux de construction d'une médiathèque à Santa Lucia di Tallà.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Un avis favorable a été émis par **la Commission des Finances et de la Fiscalité**.

M. BENEDETTI estime que les protocoles transactionnels ont une valeur marginale. Ces procédures sont excessivement lourdes et il y a lieu de les éviter.

M. PAOLINI reconnaît la pertinence de la remarque de **M. BENEDETTI**. Le montant global du marché en cause est d'environ un million d'euros et la transaction porte sur une somme relativement faible, soit quarante mille euros. Cependant, il a été jugé préférable de sécuriser la procédure d'un point de vue juridique. Ainsi, le protocole transactionnel a été privilégié par rapport à l'avenant.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Etaient absentes : Mmes Valérie BOZZI et Christelle COMBETTE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

**INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-
FORMATION-RECHERCHE**

RAPPORT 388

Raportu n° 388 : Attività è prugrammazione pedagogica 2023-2025 di A Casa di e Scenze di Bastia.

Rapport n° 388 : Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia.

Mme LUCIANI présente le rapport.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI constate que les sommes affectées sont importantes et portent sur un sujet essentiel : la vulgarisation des sciences. Il est paradoxal néanmoins que **la Collectivité de Corse** demeure le seul contributeur alors que l'université de Corse possède une abondante trésorerie inutilisée. Dans cet esprit, des discussions transversales sont nécessaires pour parvenir à un authentique partenariat financier.

La Présidente MAUPERTUIS mentionne que les structures de diffusion et de médiatisation scientifiques ne disposent pas des moyens financiers alloués aux organismes de recherche.

M. LUCIANI partage le propos de **M. BENEDETTI**. Il s'interroge sur les conditions qui permettraient d'ouvrir ces activités au public scolaire et à une duplication sur d'autres parties du territoire.

Mme LUCIANI répond que la présente convention n'associe pas dans l'immédiat l'université de Corse. Cette dernière intégrera le dispositif en qualité de partenaire dès qu'elle disposera du cadre d'action correspondant. S'agissant de la fréquentation, elle la qualifie d'importante et elle constate un réel engouement. Aussi, elle se déclare favorable à une duplication à Aiacciu. En ce qui concerne les

contributions financières, elles se répartissent à part égale entre la commune de Bastia et la **Collectivité de Corse**.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Paul-Félix **BENEDETTI**, Jean **BIANCUCCI**, Valérie **BOZZI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Romain **COLONNA**, Christelle **COMBETTE**, Xavier **LACOMBE**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadine **NIVAGGIONI**, Julia **TIBERI** et Hyacinthe **VANNI**.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

CULTURA E PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

RAPPORT 366

Raportu n° 366 : Sustegnu à i travaddi d'i u locu di l'associu « **AGHJA** » **FABRICA CULTURALE**.

Rapport n° 366 : Soutien aux travaux de réhabilitation et de réaménagement des locaux de l'association « **AGHJA** » **FABRICA CULTURALE**.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

M. VANNI préside en lieu et place de **Mme MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**. Elle donne pouvoir à l'intéressé pour le vote des délibérations.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux et **la Commission des Finances et de la Fiscalité** ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

M. BENEDETTI pose le problème du soutien à d'autres structures et celui de l'absence d'espaces publics à Aiacciu. Il observe que des fonds

publics sont utilisés pour financer des associations privées. Une réflexion est indispensable sur cette thématique.

Mme LUCIANI évoque l'Espace Diamant qui est une structure communale. Cette dernière propose une programmation annuelle à laquelle **la Collectivité de Corse** apporte sa contribution. Le tissu associatif complète l'action municipale.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Sont absents : Mme Véronique ARRIGHI et M. Paul-Joseph CAITUCOLI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 368

Raportu n^u 368 : Funziunamentu di i cumitati di specialisti tecnici indè u settore culturale.

Rapport n^o 368 : Fonctionnement des comités d'experts d'aide à la décision dans le secteur culturel.

Mme LUCIANI présente le rapport.

Un avis favorable est émis par **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux.**

M. BENEDETTI considère que la notion d'expert demeure subjective. Le sapiteur doit disposer d'un niveau de compétence supérieure à celles et

à ceux sur lesquels porte l'expertise. L'établissement d'une critériologie présenterait des garanties et les décisions seraient opposables.

M. BIANCUCCI fait connaître son total désaccord avec le propos de **M. BENEDETTI**. Il déclare qu'il connaît parfaitement l'activité d'artisan d'art. Dans le domaine particulier de l'art et de la culture, la mesure n'a pas de sens. Il suffit de confier cette tâche à des personnes issues du terrain qui disposent des qualités essentielles : le ressenti et la fibre.

M. LUCIANI rappelle que la procédure de désignations des personnes ès-qualités s'effectue en interne. Aussi, il s'interroge sur la partialité des experts ainsi recrutés. Il faut compléter l'actuel dispositif avec de la transparence et de la méthode.

Mme LUCIANI explique la procédure de constitution des comités d'experts. Ces instances délivrent des avis consultatifs. D'une manière générale, lesdits comités sont composés de personnalités différentes aux profils hétéroclites. Ces avis permettent d'éviter de se limiter aux seuls choix formulés par les services et **le Conseil exécutif de Corse**. Elle nie toute opacité concernant le fonctionnement des comités.

Le rapport est mis aux voix.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 15
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 360

Rapportu n° 360 : Preparazione di u novu pianu 2023-2028 insegnamenti artistiche è accordu cù u Statu nantu à l'educazione artistica è culturale.

Rapport n° 360 : Préparation du nouveau schéma des enseignements artistiques 2023-2028 et conventionnement avec l'Etat portant sur l'éducation artistique et culturelle.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

La Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux a émis un avis favorable.

M. LUCIANI qualifie ce dossier d'important. Il constate l'existence de disparités territoriales fortes. Il cite le cas du « *Pass Cultura* » qui présente des imperfections. Les jeunes détiennent ce passeport mais les moyens de transport correspondants pour les intéressés ne sont pas prévus. Aussi, la création d'un « *Pass Transport* » serait pertinente. Il s'étonne de l'absence d'implication des collectivités locales. Celles-ci sont tenues de s'investir. Il constate des carences au niveau de **la Collectivité de Corse** pour laquelle il suggère la création d'une direction stratégique.

M. BENEDETTI dit que la délibération comporte curieusement deux objets distincts. En tout état de cause, il est clair que l'accès à la culture est rendu difficile pour les jeunes qui ne résident pas dans une grande ville, cela concerne 80% du territoire. Les discordances sont considérables. L'objectif consiste à terme à ce que chaque enfant puisse accéder à l'éducation en matière culturelle et artistique. Il dit que la convention avec l'Etat et le Rectorat intervient trop tôt.

Mme LUCIANI juge fondée une partie des critiques et des remarques émises par les intéressés, plus particulièrement concernant la couverture des territoires. En réponse à **M. LUCIANI**, elle souligne que les EPCI concentrent leurs efforts sur d'autres domaines d'activité que ceux liés à la culture et au patrimoine. Dans le présent rapport, il convenait de prendre acte du bilan. Le schéma territorial fera l'objet d'une présentation ultérieurement. Nonobstant, l'institution finance de nombreuses actions.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-

SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

S'est abstenu : M. Paul-Félix BENEDETTI.

N'ont pas participé : M. Saveriu LUCIANI et Mme Julia TIBERI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 1
NP : 2**

BUGETTU-FINANZE-FISCALITÀ / BUDGET-FINANCES-FISCALITE

RAPPORT 346

Raportu n° 346 : Rimessa à l'amichevule à un reghjitore.

Rapport n° 346 : Remise gracieuse à un régisseur.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

M. VANNI sollicite les suffrages des commissaires.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 390

Raportu n° 390 : Crediti di persunale di i gruppi pulitichi
Rapport n° 390 : Crédits de personnel des groupes politiques.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 353

Raportu n° 353 : Mudifica di u dispositivu d'azzioni suciali à prò d i l'aghjenti di a Cullittività di Corsica : valori facciali di i tituli ristoranti.

Rapport n° 353 : Modification du dispositif d'action sociale en faveur des agents de la Collectivité de Corse : valeur faciale des titres restaurant.

M. PAOLINI procède à la présentation du rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a donné un avis favorable.

M. VANNI appelle **les commissaires** à se prononcer sur le rapport considéré.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 362

Rapport n° 362 : Règlementu di u tempu di travaddu : cambiamenti in i mudalità di travaddu di i Guardii di u Litturali.

Rapport n° 362 : Règlement du temps de travail : évolution des modalités de temps de travail des Gardes du Littoral.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

M. BENEDETTI s'étonne qu'une délibération soit nécessaire pour déterminer le temps de travail de quatre agents.

M. VANNI fait observer qu'il s'agit d'une exigence formulée par l'administration de tutelle.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 363

Raportu n° 363 : Scadenza par l'utilizazioni di i cunghedii annuali chì fermari di annu scorsu - Mudifica u regulamentu di u tempu di travaddu di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 363 : Date limite d'utilisation des reliquats de congés annuels acquis au titre de l'année précédente - Modification du règlement du temps de travail de la Collectivité de Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absents : Mme et MM. Romain COLONNA, Xavier LACOMBE et Nadine NIVAGGIONI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0**

NP : 0

RAPPORT 369

Raportu n° 369 : Ligne guida pè a gestione in materia d'avanzamentu è di prumuzione interna di i beneficiarii di l'Obligazione d'impiegù è di i travagliadori svantaghjati per l'annu 2022.

Rapport n° 369 : Lignes directrices de gestion en matière d'avancement et promotion interne des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi et des Travailleurs Handicapés (BOETH) pour l'année 2022.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 386

Raportu n° 386 : Rinnuvata di a cunvinzioni di sternalizzazioni COS CdC.

Rapport n° 386 : Renouvellement de la convention d'externalisation COS CdC.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par **M. VANNI**.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 364

Rapport n° 364 Evoluzione di e ligne guida pè a gestione in materia d'avanzamentu è di prumuzione di quattru d'impieghi : mudifica di u calendariu.

Rapport n° 364 : Evolution des Lignes directrices de Gestion en matière d'avancement et de promotion de cadre d'emplois : modification du calendrier.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable.

M. BENEDETTI demande à ce qu'il soit procédé à une vérification du quorum.

M. VANNI indique que le quorum est atteint et met le rapport aux voix.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 389

Rapport n° 389 : Ricunduzzioni di a missa à dispusizioni di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à i sirvizzii d'incendiu è di succorsi di Pumonti.

Rapport n° 389 : Renouvellement de la mise à disposition de personnels de la Collectivité de Corse auprès des Services d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par **M. VANNI**.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU /
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

M. PAOLINI présente les rapports numéros 372, 373, 374, 375, 376, 377 et 378.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a délivré un avis favorable pour chacun d'entre eux.

M. LACOMBE se déporte pour l'ensemble de ces rapports, **Mme COMBETTE** sur les cinq premiers uniquement.

RAPPORT 372

Rapportu n° 372 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione 'PIFANU 1 et 2' in Portivechju di riabilitazione di 15 alloghji siciali vacanti.

Rapport n° 372 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération « PIFANU 1 et 2 » à Portivechju de réhabilitation de 15 logements sociaux vacants.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE et Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 373

Raportu n^u 373 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 34 alloghji siciali vacanti in Portivechju.

Rapport n° 373 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 34 logements sociaux vacants à Portivechju.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE et Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 374

Raportu n^u 374 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 9 alloghji siciali vacanti in AIACCIU.

Rapport n° 374 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 9 logements sociaux vacants à AIACCIU.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE et Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 375

Rapport n° 375 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 30 alloghji siciali vacanti in Ulmetu è Sartè.

Rapport n° 375 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 30 logements sociaux vacants à Ulmetu è Sartè.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE et Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 376

Raportu n^u 376 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 30 alloghji suciali vacanti in Figari, Pianottuli è Conca.

Rapport n° 376 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 30 logements sociaux vacants à Figari, Pianottuli et Conca.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : Mmes et M. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE et Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 377

Raportu n^u 377 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à ERILIA per l'uperazione « I FULELLI » di custruzione di 24 alloghji suciali in a Penta di Casinca.

Rapport n° 377 : Attribution d'une garantie d'emprunt à ERILIA pour l'opération « FOLELLI » de construction de 24 logements sociaux à a Penta di Casinca.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 378

Raportu n^u 378 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à 3F SUD per l'operazione « Le Hameau du Pero » di costruzione di 30 alloggi sociali in Carghese.

Rapport n^o 378 : Attribution d'une garantie d'emprunt à 3F SUD pour l'opération « Le Hameau du Pero » de construction de 30 logements sociaux à Carghese.

Le rapport est mis aux voix.

Est absent : M. Xavier LACOMBE.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

FUNDIARIU / FONCIER**RAPPORT 187**

Raportu n° 187 : Acquistu di parcelle nantu à u territoriu di a cumuna di Sari è Sulinzara – Rigularizazione fundiaria di prese chì accorrenu par l'opare di rinforzu di un ripale in Canella.

Rapport n° 187 : Acquisition de parcelles sises sur le territoire de la commune de Sari è Sulinzara - régularisation foncière d'emprises nécessaires aux travaux de confortement d'un talus au lieu-dit Canella.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Commission des Finances et de la Fiscalité a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI s'étonne du contenu des rapports d'expertise. Ces derniers ne sont pas argumentés. Ils indiquent que le terrain est potentiellement constructible. Il préconise d'adresser aux experts une lettre de cadrage afin que leurs comptes rendus soient établis en concordance avec le PADDUC.

M. PAOLINI souligne le caractère très ancien de cette opération dont le prix estimé avait été accepté à l'époque. Sur le principe, il est d'accord avec **M. BENEDETTI** et adhère pleinement à son propos.

M. VANNI appelle **les commissaires** à se prononcer sur le présent rapport.

Sont absents : Mme Véronique ARRIGHI et M. Paul-Joseph CAITUCOLI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0
NP : 0

ACCUNCIAMENTU NUMERICU - AMENAGEMENT NUMERIQUE

RAPPORT 387

Raportu n° 387 : Terzu aghjustu à a convenzione di delegazione di serviziu publicu relativa à a stallazione è à a sfruttera di un retale di cumunicazione elettronica d'altissimu flussu.

Rapport n° 387 : Avenant n° 3 à la convention de délégation de service public relative à l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit FTTH.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et la Commission des Finances et de la Fiscalité ont délivré un avis favorable dans le cadre d'une réunion conjointe.

M. BENEDETTI observe qu'il n'est pas fait mention dans l'exécution du contrat de l'identité de l'entreprise chargée de l'entretien des poteaux. L'opérateur public ne sera plus présent et aucune précision n'est apportée sur la gestion du réseau filaire. Il serait pertinent d'établir un rapport d'étape sur le devenir du réseau aérien.

Mme MAUPERTUIS assure la présidence de la séance.

M. PAOLINI apportera des éléments de réponse par écrit sur les réseaux aérien et enterré.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente de l'Assemblée de Corse**.

Sont absents : Mme Véronique ARRIGHI et M. Paul-Joseph CAITUCOLI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle

COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI et Hyacinthe VANNI.

Se sont abstenus : Mme et MM. Paul-Félix BENEDETTI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 3
NP : 0**

INFRASTRUTTURE E TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

RAPPORT 344

Raportu n° 344 : Aghjustu n° 2 à u cuntrattu di cuncessione di u portu di cummerciu di Calvi.

Rapport n° 344 : Avenant n° 2 au contrat de concession du port de commerce de Calvi.

Mme MATTEI présente le rapport.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable.

La Présidente MAUPERTUIS met le rapport aux voix.

Est absent : M. Romain COLONNA.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0**

ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 345

Raportu n° 345 : Cuntrattu di cuncissioni par l'accunciamentu è a sfruttera di u portu di pesca è di scialu Tino Rossi in Aiacciu.

Rapport n° 345 : Contrat de concession pour l'aménagement et l'exploitation du port de pêche et plaisance Tino Rossi à Aiacciu.

M. BENEDETTI se déporte.

Il est procédé à la présentation du rapport par **Mme MATTEI**.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Romain COLONNA.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé au vote : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE et Jean-Martin MONDOLONI.

POUR : 9
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 4

RAPPORT 347

Raportu n° 347 : Mudificazioni di u pianu di finanziamentu di l'uparazioni di missa in opera di a Cumanda cintralizata par Via Unica (CCVU) nantu à a totalità di u ritali farratu corsu.

Rapport n° 347 : Modification du plan de financement de l'opération de déploiement de la Commande Centralisée pour Voie Unique (CCVU) sur l'ensemble du réseau ferré corse.

M. VANNI se déporte.

Mme MATTEI présente le rapport.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a donné un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix par **la Présidente MAUPERTUIS**.

Sont absents : **MM. Paul-Félix BENEDETTI, Romain COLONNA** et **Hyacinthe VANNI**.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI** et **Julia TIBERI**.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 348

Raportu n° 348 : **Mudificazione di u pianu di finanziamentu di l'operazione d'accunciamentu è d'accessibilità di e gare di Calvi è di l'Isula.**

Rapport n° 348 : Modification du plan de financement de l'opération d'aménagement et de mise en accessibilité des gares de Calvi et l'Isula.

M. VANNI se déporte.

Mme MATTEI procède à la présentation du rapport.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de

l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable.

La Présidente de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix **BENEDETTI**, Romain **COLONNA** et Hyacinthe **VANNI**.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique **ARRIGHI**, Jean **BIANCUCCI**, Valérie **BOZZI**, Paul-Joseph **CAITUCOLI**, Marie-Hélène **CASANOVA-SERVAS**, Christelle **COMBETTE**, Xavier **LACOMBE**, Saveriu **LUCIANI**, Marie-Antoinette **MAUPERTUIS**, Jean-Martin **MONDOLONI**, Nadine **NIVAGGIONI** et Julia **TIBERI**.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 349

Raportu n° 349 : Creazione di quatru ligne di trasportu sculare.

Rapport n° 349 : Création de quatre lignes de transport scolaire.

Mme MATTEI présente le rapport.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a émis un avis favorable.

M. BENEDETTI attire l'attention **des commissaires** sur les surcoûts que ces marchés assortis de critères particulièrement contraignants occasionnent pour les transporteurs locaux disposant d'un petit parc. Il suggère une lecture adaptée des offres et des candidatures.

M. VANNI constate que de grosses unités continentales s'installent sur le territoire insulaire et captent les marchés dans le rural au détriment des petites unités artisanales locales. Des moyens juridiques existent pour éviter ce phénomène.

Mme MATTEI insiste sur la bienveillance dont la **Collectivité de Corse** ne manque pas de faire montre au niveau des critères portant sur la vétusté du matériel.

La Présidente de l'Assemblée de Corse sollicite les suffrages des commissaires.

Est absent : M. Romain COLONNA.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 350

Rapportu n° 350 : Convenzione di delegazione di l'organizzazione di i trasporti non urbani è à a dumanda cù a Cumunità di Cumune di Castagniccia Casinca.

Rapport n° 350 : Convention de délégation de l'organisation des transports non urbains et à la demande avec la Communauté de communes de Castagniccia Casinca.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

La Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a délivré un avis favorable.

M. BENEDETTI constate que la communauté de communes de la Castagniccia Casinca se substitue dans le cas d'espèce à la **Collectivité de Corse**. Il déplore l'absence de schéma territorial des transports en Haute-Corse et insiste sur le caractère nécessairement

temporaire de cette mesure. Il s'agit d'une subrogation de compétence qui compense une carence. Il manifeste le souhait de disposer des propositions de lignes dans le cadre de la délégation de service public pour la Haute-Corse.

Mme MATTEI comprend l'inquiétude manifestée par **M. BENEDETTI**. Elle informe cependant **les commissaires** qu'un plan régional de desserte est en cours de préparation pour mailler le territoire et introduire une vraie coordination entre les différentes lignes.

La Présidente MAUPERTUIS met aux voix le rapport.

Est absent : M. Romain COLONNA.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

RAPPORT 401

La Présidente de l'Assemblée de Corse soumet aux commissaires une proposition de modification de la représentation des élus au sein du conseil d'administration de **l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse**. **M. Jean-Michel SAVELLI** remplace **M. Didier BICCHIERAY**.

Elle appelle les membres de **la Commission Permanente** à se prononcer sur ce remplacement.

Est absent : M. Romain COLONNA.

La proposition de **la Présidente MAUPERTUIS** est adoptée à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. **Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI** et **Hyacinthe VANNI**.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

Avant de procéder à la clôture de cette séance, **la Présidente de l'Assemblée de Corse** remercie l'ensemble des participants et notamment les élus qui siègent depuis ce matin dans les différentes commissions sans discontinuer. Elle rappelle qu'une conférence aura lieu au palais FESCH en fin d'après-midi animée, notamment, par **le secrétaire général de l'Assemblée de Corse et le secrétaire général du Conseil exécutif de Corse**.

A 17 heures 35, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée par **la Présidente MAUPERTUIS**.

Fait à Ajaccio, le 14 décembre 2022
La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 14 DI DICEMBRE DI U 2022
COMMISSION PERMANENTE
14 DECEMBRE 2022

ORDINE DI U GHJORNU
ORDRE DU JOUR

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

Raportu n° 396 : Approvazione di u prucedu verbale di a Commissione Permanente di u 23 di nuvembre di u 2022.

Rapport n° 396 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 23 novembre 2022.

GHJUVENTÙ – ATTIVITÀ SPURTIVE / JEUNESSE - ACTIVITES
SPORTIVES

Raportu n° 342 : Agenza Naziunali di u Sport : Fondu tarritorialiali 2022 – 2^{du} raportu.

Rapport n° 342 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2022 – 2^{ème} rapport.

VITA ASSUCIATIVA / VIE ASSOCIATIVE

Raportu n° 343 : Scumpartera di a ricetta culligata à u fondu naziunale d'accunciamentu di u territoriu.

Rapport n° 343 : Répartition de la recette relative au Fonds National Aménagement du Territoire (FNADT).

SUCIALE E SALUTE / SOCIAL ET SANTE

Raportu n° 351 : Aghjustu n° 6 à a cunvinzioni stabilita trà a Cullittività di Corsica è u sirvizi di privinzioni spicializata « Marie

Renucci » gistitu da a fidirazioni di l'associ laichi è d'aducazioni permanenti di Pumonti (FALEP).

Rapport n° 351 : Avenant n° 6 à la convention établie entre la Collectivité de Corse et le service de prévention spécialisée « Marie Renucci » géré par la fédération des associations laïques et d'éducation permanente du Pumonti (FALEP).

Rapport n° 352 : Approvu di a cunvinzioni plurianninca d'ughjittivi trà a Cullittività di Corsica è u Cunsigliu dipartimentali di l'Accessu à u Drittu (CDAD2A) di Pumonti.

Rapport n° 352 : Approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 entre la Collectivité de Corse et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD2A) du Pumonte.

Rapport n° 365 : Urganizazione di u cullocchju CPEF 2023 è di a settimana di a salute sessuale.

Rapport n° 365 : Organisation du colloque CPEF 2023 et de la semaine de santé sexuelle.

Rapport n° 367 : Custituzione è adesione à l'associu Corsica strategia in salute sessuale (C3S).

Rapport n° 367 : Constitution et adhésion à l'association Corse Stratégie en santé sexuelle (C3S).

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

Rapport n° 388 : Attività è prugrammazione pedagogica 2023-2025 di A Casa di e Scenze di Bastia.

Rapport n° 388 : Activités et programmation pédagogique 2023-2025 A Casa di e Scenze di Bastia.

CULTURA E PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Rapport n° 360 : Praparazione di u novu pianu 2023-2028 insegnamenti artistiche è accordu cù u Statu nantu à l'educazione artistica è culturale.

Rapport n° 360 : Préparation du nouveau schéma des enseignements artistiques 2023-2028 et conventionnement avec l'Etat portant sur l'éducation artistique et culturelle.

Raportu n° 366 : Sustegnu à i travaddi d'i u locu di l'associu « AGHJA » FABRICA CULTURALE.

Rapport n° 366 : Soutien aux travaux de réhabilitation et de réaménagement des locaux de l'association « AGHJA » FABRICA CULTURALE.

Raportu n° 368 : Funziunamentu di i cumitati di specialisti tecnici indè u settore culturale.

Rapport n° 368 : Fonctionnement des comités d'experts d'aide à la décision dans le secteur culturel.

INFRASTRUTTURE E TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 344 : Aghjustu n° 2 à u cuntrattu di cuncessione di u portu di cummerciu di Calvi.

Rapport n° 344 : Avenant n° 2 au contrat de concession du port de commerce de Calvi.

Raportu n° 345 : Cuntrattu di cuncissioni par l'accunciamentu è a sfruttera di u portu di pesca è di scialu Tino Rossi in Aiacciu.

Rapport n° 345 : Contrat de concession pour l'aménagement et l'exploitation du port de pêche et plaisance Tino Rossi à Aiacciu.

Raportu n° 347 : Mudificazioni di u pianu di finanziamentu di l'uparazioni di missa in opara di a Cumanda cintralizata par Via Unica (CCVU) nantu à a totalità di u ritali farratu corsu.

Rapport n° 347 : Modification du plan de financement de l'opération de déploiement de la Commande Centralisée pour Voie Unique (CCVU) sur l'ensemble du réseau ferré corse.

Raportu n° 348 : Mudificazione di u pianu di finanziamentu di l'operazione d'accunciamentu è d'accessibilità di e gare di Calvi è di l'Isula.

Rapport n° 348 : Modification du plan de financement de l'opération d'aménagement et de mise en accessibilité des gares de Calvi et l'Isula.

Raportu n° 349 : Creazione di quattru ligne di trasportu sculare.

Rapport n° 349 : Création de quatre lignes de transport scolaire.

Raportu n° 350 : Cunvenzione di delegazione di l'organizzazione di i trasporti non urbani è à a dumanda cù a Cumunità di Cumune di Castagniccia Casinca.

Rapport n° 350 : Convention de délégation de l'organisation des transports non urbains et à la demande avec la Communauté de communes de Castagniccia Casinca.

AMMINISTRAZIONE GENERALE /ADMINISTRATION GENERALE

Raportu n° 341 : Approvu di i patti di transazione da scioglie e lite relative à l'esecuzione di i mercati di travagli di custruzione di una mediateca in Santa Lucia di Tallà.

Rapport n° 341 : Approbation des protocoles transactionnels relatifs à la résolution des litiges nés de l'exécution des marchés de travaux de construction d'une médiathèque à Santa Lucia di Tallà.

BUGETTU-FINANZE-FISCALITÀ / BUDGET-FINANCES-FISCALITE

Raportu n° 346 : Rimessa à l'amichevule à un reghjitore.

Rapport n° 346 : Remise gracieuse à un régisseur.

Raportu n° 390 : Crediti di persunale di i gruppi pulitichi

Rapport n° 390 : Crédits de personnel des groupes politiques.

ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRORIU / AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 372 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione 'PIFANU 1 et 2' in Portivechju di riabilitazione di 15 alloghji suciali vacanti.

Rapport n° 372 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération « PIFANU 1 et 2 » à Portivechju de réhabilitation de 15 logements sociaux vacants.

Raportu n° 373 : Attribuzione di una garanzia d'imprestitu à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 34 alloghji suciali vacanti in Portivechju.

Rapport n° 373 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 34 logements sociaux vacants à Portivechju.

Raportu n° 374 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 9 alloghji suciali vacanti in AIACCIU.

Rapport n° 374 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 9 logements sociaux vacants à AIACCIU.

Raportu n° 375 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 30 alloghji suciali vacanti in Ulmetu è Sartè.

Rapport n° 375 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 30 logements sociaux vacants à Ulmetu è Sartè.

Raportu n° 376 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à l'Uffiziu Pùblicu di l'Alloghju di a CAPA per l'uperazione di riabilitazione di 30 alloghji suciali vacanti in Figari, Pianottuli è Conca.

Rapport n° 376 : Attribution d'une garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de la CAPA pour l'opération de réhabilitation de 30 logements sociaux vacants à Figari, Pianottuli et Conca.

Raportu n° 377 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à ERILIA per l'uperazione « I FULELLI » di custruzione di 24 alloghji suciali in a Penta di Casinca.

Rapport n° 377 : Attribution d'une garantie d'emprunt à ERILIA pour l'opération « FOLELLI » de construction de 24 logements sociaux à a Penta di Casinca.

Raportu n° 378 : Attribuzione di una garanzia d'imprestito à 3F SUD per l'uperazione « Le Hameau du Pero » di custruzione di 30 alloghji suciali in Carghjese.

Rapport n° 378 : Attribution d'une garantie d'emprunt à 3F SUD pour l'opération « Le Hameau du Pero » de construction de 30 logements sociaux à Carghjese.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 353 : Mudifica di u dispositivu d'azzioni suciali à prò d i l'aghjenti di a Cullittività di Corsica : valori facciali di i tituli ristoranti.

Rapport n° 353 : Modification du dispositif d'action sociale en faveur des agents de la Collectivité de Corse : valeur faciale des titres restaurant.

Raportu n° 362 : Rigulamentu di u tempu di travaddu : cambiamenti in i mudalità di travaddu di i Guardii di u Litoralì.

Rapport n° 362 : Règlement du temps de travail : évolution des modalités de temps de travail des Gardes du Littoral.

Raportu n° 363 : Scadenza par l'utilizzazioni di i cunedii annuali chì fermari di annu scorsu - Mudifica u rigulamentu di u tempu di travaddu di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 363 : Date limite d'utilisation des reliquats de congés annuels acquis au titre de l'année précédente - Modification du règlement du temps de travail de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 364 Evuluzione di e ligne guida pè a gestione in materia d'avanzamentu è di prumuzione di quattru d'impieghi : mudifica di u calendariu.

Rapport n° 364 : Evolution des Lignes directrices de Gestion en matière d'avancement et de promotion de cadre d'emplois : modification du calendrier.

Raportu n° 369 : Ligne guida pè a gestione in materia d'avanzamentu è di prumuzione interna di i beneficiarii di l'Obligazione d'impiegù è di i travagliadori svantaghjati per l'annu 2022.

Rapport n° 369 : Lignes directrices de gestion en matière d'avancement et promotion interne des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi et des Travailleurs Handicapés (BOETH) pour l'année 2022.

Raportu n° 386 : Rinnuvata di a cunvinzioni di sternalizzazioni COS CDC.

Rapport n° 386 : Renouvellement de la convention d'externalisation COS CDC.

Raportu n° 389 : Ricunduzzioni di a missa à dispusizioni di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à i sirvizzii d'incendiu è di succorsi di Pumonti.

Rapport n° 389 : Renouvellement de la mise à disposition de personnels de la Collectivité de Corse auprès des Services d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud.

FUNDIARIU / FONCIER

Raportu n° 187 : Acquistu di parcella nantu à u territoriu di a cumuna di Sari è Sulinzara – Regularizzazione fundiaria di prese chì accorrenu par l'opare di rinforzu di un ripale in Canella.

Rapport n° 187 : Acquisition de parcelles sises sur le territoire de la commune de Sari è Sulinzara - régularisation foncière d'emprises nécessaires aux travaux de confortement d'un talus au lieu-dit Canella.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU - AMENAGEMENT NUMERIQUE

Raportu n° 387 : Terzu aghjustu à a convenzione di delegazione di serviziu publicu relativa à a stallazione è à a sfruttera di un retale di comunicazione elettronica d'altissimu flussu.

Rapport n° 387 : Avenant n°3 à la convention de délégation de service public relative à l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit FTTH.
